REGISTRE ACCESSIBILITÉ

MUSÉE D'HISTOIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE

PETIT-CAUX

Accessibilité de l'établissement

Bienvenue Au Musée d'Histoire de la Vie Quotidienne

➡ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☑ oui ❑ non

➡ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☑ oui ❑ non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☑
C'est-à-dire que le personnel est informé
de la nécessité d'adapter son accueil
aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ☑
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation
pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ❑

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☑ oui ❑ non

→ Le personnel connait le matériel ☑ oui ❑ non

Contact : Monsieur Blot Aurélien, a.blot@mairie-petit-caux.fr

Consultation du registre public d'accessibilité :

☑ à l'accueil ❑ sur le site internet

N° SIRET : 200 056 943 000 18

Adresse : 3, rue de l'Ancienne Foire 76370 Saint-Martin-en-Campagne Petit-Caux

Contributeurs : Fédération APAJH, DMA, Unapei Relecteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26 Septembre 2017

Chemin Podotactile

Vous êtes malvoyant. Un chemin podotactile a été installé pour votre confort.

1. Boucle magnétique à l'accueil

© MHVQ—T. Dion.

Vous pouvez utiliser la boucle magnétique.

---

5. Textes de visite en gros caractères

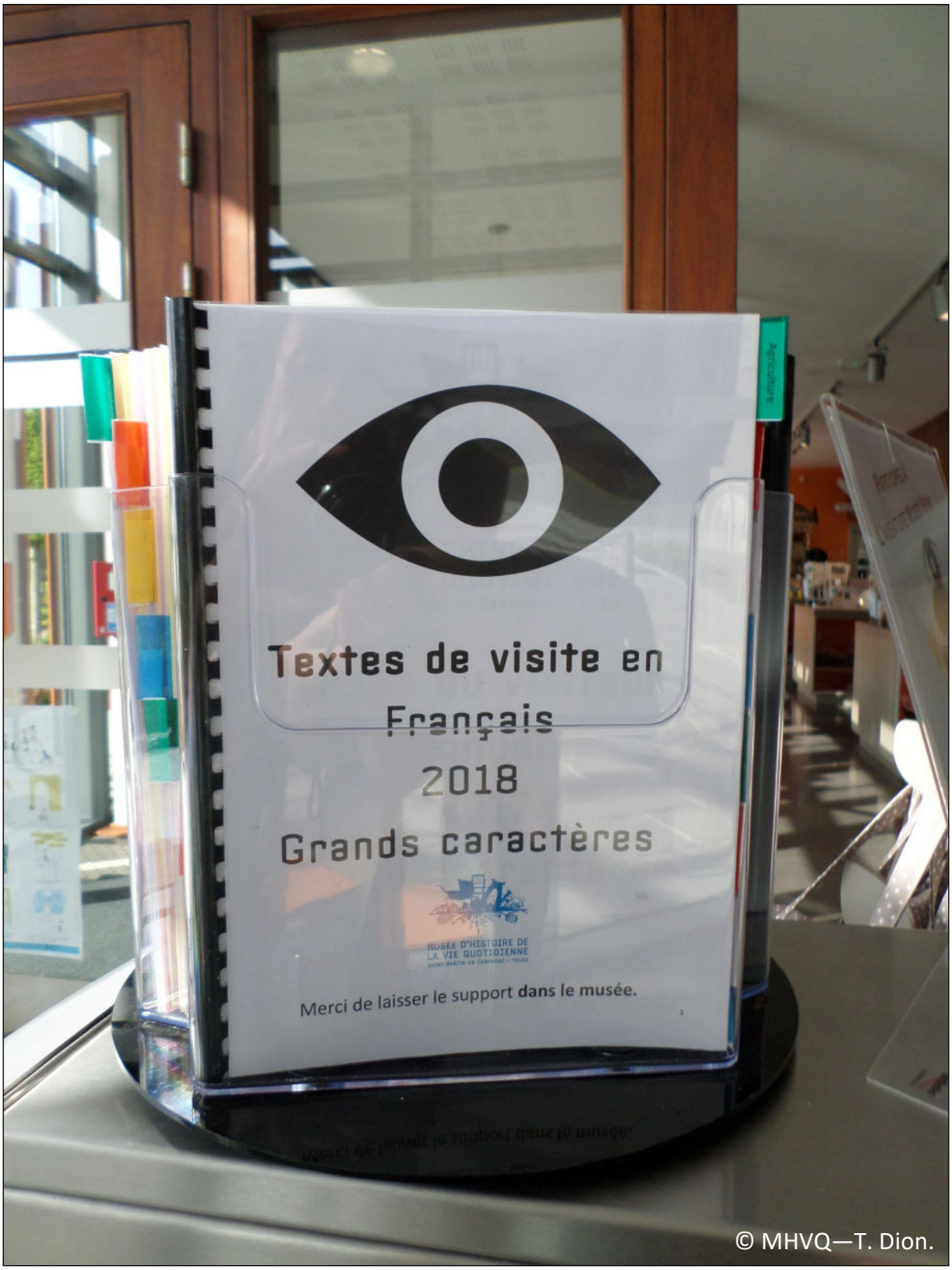

Vous pouvez lire les textes de visite en gros caractères. Ils existent en français, en anglais et en allemand.

6. Sac d’activités Muséo’sens

Vous pouvez visiter avec un sac d’activités.

L’enfant de 3 à 6 ans doit être accompagné. Les activités font utiliser les yeux, les mains, le nez et les oreilles.

Si vous êtes handicapé mental, vous devez être accompagné.

3. Sièges pliants portatifs

Vous pouvez demander à l'accueil un siège pliant. Vous pourrez vous asseoir quand vous voulez. Il se porte sur l'épaule.

4. Fauteuil roulant

La visite est fatigante. Votre fauteuil est trop large pour rentrer dans la Maison Mercier. Vous pouvez demander à l'accueil un fauteuil roulant.

2. Matériel pour jeunes enfants

Vous pouvez demander une poussette ou un porte-bébé. Vous vous fatiguerez moins.

Vous pouvez demander un marchepied. L'enfant verra les objets placés en haut des vitrines.

Vous pouvez utiliser la chaise haute.

Vous pouvez demander un chauffe-biberon.

Vous pouvez utiliser la table à langer. Elle est dans les toilettes femmes.

© MHVQ—T. Dion.

7. Ascenseurs

Vous pouvez utiliser cet ascenseur. Il mène de l’accueil au sous-sol.

Vous pouvez utiliser cet ascenseur. Il mène du sous-sol à la Maison Mercier.

8. Visite des sens

Vous visitez avec un guide. Vous utilisez vos yeux, votre nez, votre langue, vos mains et vos oreilles. Vous devez réserver avant de venir.

© MHVQ—T. Dion.

9. Le musée du bout des doigts

© C. Lemasle.

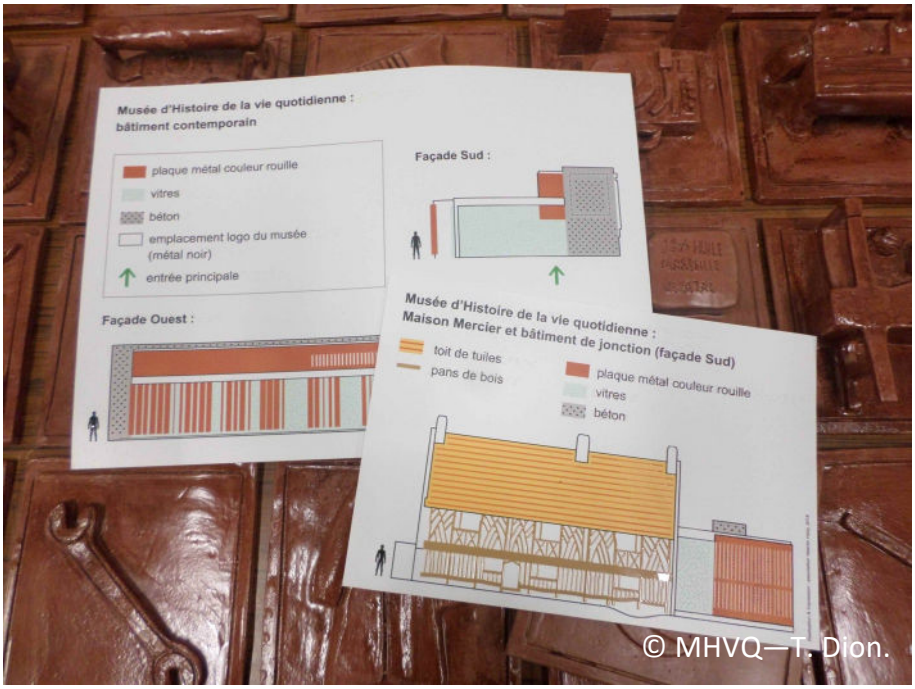

© MHVQ—T. Dion.

Vous êtes malvoyant. Une visite vous permet de toucher des supports en relief et des objets. Vous devez réserver à l'avance.

10. Le musée hors-les-murs

Votre groupe ne peut pas venir au musée. Un guide peut venir à vous. Il vient avec des objets du musée. Vous devez réserver à l'avance.

Annexe 3 : liste des pièces à joindre

☒ Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux

☒ Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité

❑ Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement

❑ Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda

❑ Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement

❑ Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité

❑ Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité

☒ Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction

☒ ERP de 1ère à 4e catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.

Annexe 4 : fiche de suivi de l'entretien des équipements

Exemple d'équipements nécessitant entretien et maintenance :

- groom
- ~~porte automatique ;~~
- ascenseur ou élévateur ;
- boucle à induction magnétique ;
- ~~balise sonore ;~~
- signalétique sur écran ;
- ~~tourniquet ;~~
- ~~tapis roulant ou escalier mécanique.~~

Matériel	Date d'intervention	Description
Groom	Technicien 1fois/an	
Ascenseur ou élévateur	Technicien/ 6 semaines	
Boucles à induction magnétique	Agent d'accueil (piles)	